

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES HYPERKÉRATOSES ÉQUINES

Par le Vétérinaire Commandant L. FAURE

En relatant un cas d'hyperkératose amiantacée équine localisée dans la *Revue vétérinaire militaire* (sept. 1937, p. 243) et les *Annales de Parasitologie*, (XV, 1^{er} novembre 1937, p. 544), MM. Baschung, Langeron et Leblois ont amorcé un chapitre nouveau de la pathologie des solipèdes.

Nous avons aussitôt tenté un rapprochement de l'affection avec celle que nous étudions chez un cheval nord-africain, mais avons bientôt reconnu que les dissemblances cliniques l'emportaient nettement sur les ressemblances.

L'histoire de Mabrouk, hongre, arabe-barbe, 5 ans, est la suivante :

Acheté le 22 avril 1936 à Sbeitla (Tunisie), livré peu après à la Garde républicaine mobile à Marseille, l'animal est conduit à la visite le 27 mars 1937 pour une plaie superficielle siégeant tout au bout de l'appendice caudal non écourté. L'attention est éveillée par la présence anormale de nombreuses pellicules blanc-grisâtre, sèches, légèrement onctueuses au toucher. Situées à une distance variable du point d'émergence des crins qui les retiennent, en les traversant de part en part, ces squames, formées de minces lamelles, friables, ont l'aspect de lamelles de mica.

Ecartant les crins, on voit que, sur 7 à 8 centimètres de longueur, l'extrémité caudale est entièrement recouverte de lamelles épidermiques semblables dont les couches superposées réalisent un épais manchon autour de la queue. A la moindre tentative de soulèvement, ces copeaux micacés, plans ou incurvés en gouttière, se détachent des couches sous-jacentes, s'effritent et tombent ou restent appendus aux crins qui les transpercent.

Pour suivre aisément l'évolution de cette dermatose squameuse, le sujet est pris en observation à l'infirmerie. Sa plaie se cicatrise normalement. Après tonte locale des crins, des applications de pommade soufrée suivies de savonnages amènent la chute des feuilletés kératosiques. Débarrassé de son fourreau, l'appendice apparaît presque normal, bien que partiellement dépilé ; de couleur gris foncé, l'épiderme est sec, lisse, poli, brillant par endroits. Aucune trace d'inflammation aiguë, aucune sensibilité anormale ni déformation notable de l'organe.

Fin octobre, après lecture de l'intéressante communication précitée, un examen attentif de Mabrouk révèle : d'une part, l'existence d'un nouveau revêtement squameux sur l'extrémité caudale devenue complètement glabre : ce manchon, constitué par de minces écailles, faiblement adhérentes, soulevées vers leurs bords, donne l'impression d'une peau de serpent en train de muer ; d'autre part, sur une égale étendue du segment immédiatement supérieur, l'abondance des stratifications squameuses décèle l'activité hyperkératosique dans la zone récemment affectée ; ici, les crins qui garnissent encore la région soutiennent les productions épidermiques retardant leur chute.

Ces constatations, à 7 mois d'intervalle, indiquent que le processus hypersquamant, après avoir débuté par l'extrémité, est en voie d'extension assez rapide, qu'il semble être arrivé dans le territoire primitivement affecté à une phase torpide d'évolution, mais qu'au niveau de la zone nouvellement envahie il accuse en revanche une grande activité.

De l'étude des divers prélèvements adressés au Laboratoire militaire de recherches vétérinaires, il ressort que :

— les crins sont sains pour la plupart ; seuls quelques-uns apparaissent vrillés au voisinage du bulbe ;

— l'absence d'agents mycosiques, d'acariens, dans les lésions, rend improbable leur origine parasitaire ;

— l'ensemencement des squames a montré une flore banale, à base de streptocoque, staphylocoque, *Bacillus subtilis*, etc..., germes vraisemblablement saprophytes ; la nature microbienne des lésions est donc également peu plausible.

Nous remercions bien vivement le vétérinaire-commandant Carpentier, Directeur du Laboratoire, de l'amabilité qu'il a eue de pratiquer ces examens et de nous procurer des échantillons de prélèvements recueillis sur la jument Gabégie ; ainsi a pu être réalisée une utile comparaison.

Les dermatoses caudales des deux malades offrent des caractères distinctifs très nets :

Mabrouk présente, à l'extrémité de la queue, un fourreau hyperkératosique continu rappelant une mue de serpent, formé de grandes plaques squameuses micacées que les crins traversent mais dont ils ne s'entourent pas.

Gabégie offre autour des crins de longues gaines cylindriques amiantacées qui s'observent depuis l'extrémité proximale de la queue jusqu'à un travers de main de son extrémité distale ; ceux-ci sont emprisonnés par 3, 4 ou 5, sur une longueur de 5 à 7 centi-

mètres à partir de la peau, dans des sortes de gaines blanchâtres en forme de longs cylindres blancs, brillants, à reflets soyeux et à toucher onctueux d'amiante.

Le mode d'extension des lésions diffère visiblement :

Chez le premier, l'hyperkératose gagne progressivement en remontant de l'extrémité de l'appendice vers sa base. Chez le second, les stratifications de squames feutrées et tassées s'étendent le long des crins et prennent un caractère vraiment extravagant.

Du point de vue de leur localisation, l'hyperkératose massive, mais strictement limitée à la queue de Mabrouk, et l'hyperkératose discrète, mais disséminée en aires de Gabégie, diffèrent encore profondément. Chez cette dernière, les auteurs signalent en effet plus de trente localisations réparties sur la face, les zones pileuses du corps et la queue. Rien n'est plus troublant que leur diversité d'aspect et si l'on n'ose point contester la possibilité de leur communauté d'origine, la fragilité de cette thèse unitaire n'en subsiste pas moins en l'état actuel de nos connaissances : les plaques elliptiques glabres de la tête ressemblent fort peu aux lésions lenticulaires ou nummulaires du tronc montrant une surface glabre, lisse, un peu brillante, comme légèrement humide après arrachement des pinceaux de poils agglutinés par une substance amiantacée ; — les grandes aires squameuses hypocondrales et celles des membres, qu'un coup d'œil rapide pourrait faire prendre pour des châtaignes supplémentaires, n'ont apparemment qu'une lointaine parenté avec les gaines cylindriques amiantacées emprisonnant les crins de la queue.

Chez Mabrouk, les lésions ont une physionomie tout à fait nouvelle ; il est assez difficile de les rapprocher des précédentes et de la fausse teigne amiantacée d'Alibert, à laquelle elles ont été cliniquement comparées.

Nous avons antérieurement noté, il y a quatre ans environ, sur un barbe marocain, une autre forme d'hyperkératose limitée à une seule plage, située en bas et à gauche du garrot. Surveillée pendant de longs mois, elle ne manifesta aucune tendance à s'accroître ni à régresser. Au niveau de cette unique lésion, manifestement en relief, elliptique, mesurant d'axe en axe 5 et 3 centimètres approximativement, les couches superficielles de l'épiderme étaient représentées par des assises cornées, de couleur grise, sèches, offrant la consistance de la corne furcale.

Nous croyons fermement à un démembrement prochain de ces dermatoses, aussi ne pensons-nous pas trop anticiper en présentant nos observations personnelles comme une contribution à l'étude des hyperkératoses équinnes.